

## Une nouvelle résidence avenue de l'Égalité



Les travaux de construction d'une nouvelle résidence avenue de l'Égalité, face au stade municipal, débuteront en février 2020. Les bâtiments existants, entrepôts et locaux, seront démolis, les terrains dépollués, pour faire place à un nouvel ensemble de 155 logements livrables au 1er semestre 2023.

### ▼ Contenu

Cette nouvelle résidence, portée par la SCCV les Églantiers et conçue par GP Architectes, sera constituée de deux bâtiments. L'originalité du projet réside dans l'insertion de ces derniers à la longueur de la parcelle (plus de 190 m de l'avenue de l'Égalité au complexe omnisport pour une largeur de 60 m). Ces deux constructions seront séparées par une venelle, à destination uniquement des liaisons douces, permettant de rejoindre, en sécurité, le collège depuis le stade, et intégrant de confortables espaces verts. Cette sente desservira les halls d'accès des logements. Le gabarit des bâtiments n'excédera pas le R+3 étages. Le projet comprend 289 places de stationnement (dont 27 en surface) avec 16 emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite. Deux locaux d'activités seront également implantés. Ils permettront, à terme, d'accueillir une crèche et une autre activité en cours de programmation. Dernier élément, des containers enterrés permettront la collecte des ordures ménagères.